



[Accueil](#) > [Toutes les actualités](#) > Des salariés de Limeul repr...

## Des salariés de Limeul reprennent leur entreprise grâce au fonds de reprise-transmission BRIT

Le 10 juillet à Servon-sur-Vilaine, dans le cadre des mesures d'accompagnement du Pacte d'avenir pour la Bretagne, la Région Bretagne et la direction régionale Bretagne de la Caisse des Dépôts ont participé, aux côtés d'élus locaux, à l'inauguration de la société Limeul, Scop financée par le fonds BRIT et constituée pour la reprise de l'entreprise par une vingtaine de ses salariés.

ECONOMIE | ENTREPRISE

29 juillet 2015



Acteur majeur de l'appui à la création et reprise d'entreprises, la **Caisse des Dépôts** souhaite mobiliser ses moyens et ses compétences pour accompagner les mutations économiques, territoriales et sociales. Avec l'Etat et des collectivités territoriales, elle soutient les réseaux d'accompagnement à la création-reprise d'entreprises, en abondant les fonds de prêts d'honneur destinés à financer les fonds propres des entreprises via des prêts à taux zéro et sans garantie.

L'entreprise **Limeul** compte 70 salariés spécialisés dans les travaux de charpente, couverture, étanchéité et ossature-bois. Intervenant en

construction de bâtiments neufs ou en restauration depuis plus de 135 ans, elle est l'une des entreprises d'Ille et Vilaine de référence dans son domaine.

Après un achat en 2001 par le Groupe Aramis aujourd'hui en difficulté, l'entreprise **Limeul** vient d'être reprise par une vingtaine de ses salariés sous la forme d'une société coopérative (Scop). En fin d'année 2013, le chiffre d'affaires de l'entreprise s'établissait à 5,5 M€ et le bénéfice à 85 000 €.

Grâce à un partenariat actif et de long terme entre les acteurs majeurs de la création-reprise d'entreprises présents sur le territoire breton et financés par la **Caisse des Dépôts** (1<sup>er</sup> contributeur à hauteur de 25 % en moyenne), les salariés repreneurs ont eu accès à des prêts d'honneur de 2 000 € à 45 000 €. Les 82 000 € ainsi apportés par le **fonds BRIT**, couplés aux apports personnels des salariés, ont permis de lever 300 000 € auprès des partenaires bancaires et de négocier de meilleures garanties pour le développement de l'entreprise.

Créé en 2007 à l'initiative de la **Région Bretagne** et de la Caisse des Dépôts, **BRIT** (Bretagne Reprise Initiative Transmission) est un fonds régional destiné à faciliter la reprise de TPE et de PME sur le territoire breton.

**Doté de près de 10 M€** (dont 3,5 M€ de la Caisse des Dépôts), le fonds BRIT octroie **des prêts de 3 000 à 20 000 €** sans garantie et sans intérêt à des projets déjà soutenus par le biais d'un prêt d'honneur par une plateforme, créant ainsi un effet de levier important auprès des banques partenaires : 18 € de prêt bancaire accordés pour 1 € de prêts d'honneur.

En plus du soutien financier, les 20 plateformes d'**Initiative Bretagne** et le **Réseau Entreprendre Bretagne**, qui a rejoint le dispositif en 2012, aident les candidats à monter leur projet et les accompagnent. Ces différents soutiens permettent ainsi au fonds d'afficher un taux de **pérennité des entreprises à 5 ans de 92 %**.

Depuis sa création, **17,8 M€** ont été sollicités auprès de BRIT au profit de **2 152 repreneurs**. Avec un effet levier de 325 M€ auprès des banques, ce fonds a permis le maintien ou la création de **9 067 emplois** en Bretagne.

Depuis juillet 2013, une ligne spécifique du fonds BRIT **de 300 000 €** , dotée à parité par la Région et la Caisse des Dépôts, -est dédiée, à titre expérimental, aux projets de **reprise d'entreprise par plus de 5 salariés** , notamment **sous forme de Scop** . Ces dernières bénéficient de l'appui de l'Union régionale des Scop qui accompagne toutes les créations de nouvelles coopératives en Bretagne.